

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N°	2025	051	15
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 12 septembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 12 septembre 2025	<b>Étaient présents :</b> M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BREHIER, MME ROCH, M. FROGER, et MME BESANÇON, Maires adjoints, M. MONROIG, M. SIPA, M. PICARD, M. GOUSSEFF, MME MERTZ, M. LAURENT, M. LANOË, MME BALRADJE et MME TISSOT, formant la majorité des membres en exercice.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :</b> 24 <b>PRÉSENTS :</b> 16 <b>VOTANTS :</b> 22	<b>Absents représentés :</b> MME MILLER par M. FROGER, M. DELAHAIE par M. MONROIG, M. LEDUC par M. MATT, MME RAFOUJAULT par MME DELAVOIX, MME NOEL par MME BESANÇON et M. FRIMON-RICHARD par M. PICARD. <b>Absent excusé :</b> M. BETTI <b>Absent :</b> M. JACQUIN M. LAURENT a été élu secrétaire de séance.

**Révision n° 2 de l'Autorisation de Programme n° 10009  
Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Raymond DURIX**

Monsieur Edouard MATT, Maire, présente et commente la révision n° 2 de l'Autorisation de Programme n° 10009 - Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Raymond DURIX.

Le bilan de cette AP se présentait comme suit :

Numéro Opération	Libellé	AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
			Prévu	Prévu	Prévu
10009	Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Durix	1 365 600,00 €	100 000,00 €	800 000,00 €	549 988,00 €
			Réalisé		
			15 612,00 €		

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

**Le Conseil Municipal,**

VU les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

VU l'instruction comptable M57,

VU le règlement budgétaire et financier de la Commune (RBF) approuvé par délibération n° 2022-055-15 du 24/11/2022,

VU les délibérations n° 2023-017-15, n° 2024-020-15 et n° 2025-020-15,

VU l'avis favorable de la commission des finances et des affaires administratives, le 10 septembre 2025,

**CONSIDÉRANT** l'avancement du projet,

La nouvelle répartition des crédits se présenterait ainsi :

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le

ID : 091-219102076-20250918-ACTE202505115-DE



Numéro Opération	Libellé	AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
10009	Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Durix	1 558 000,00 €	Prévu	Prévu	Prévu
			100 000,00 €	900 000,00 €	642 388,00 €
			Réalisé		
			15 612,00 €		

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme n° 10009 à : 1 558 000,00 € TTC,

**DÉCIDE** de répartir les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2024 : 15 612,00 € TTC  
Exercice 2025 : 900 000,00 € TTC  
Exercice 2026 : 642 388,00 € TTC

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à engager les dépenses de l'opération précitée, à hauteur de l'autorisation de programme et à mandater les dépenses afférentes,

**PRÉCISE** que les crédits de paiement seront augmentés au budget 2025 ainsi qu'à l'exercice 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : 22/09/25  
et de la publication le : 23/09/25  
Le Maire



Edouard MATT



Pour extrait conforme  
Le Maire d'Egly

Edouard MATT